

Sous la direction de  
**JUSTINE BRABANT**  
**LEÏLA MIÑANO**  
**ANNE-LAURE PINEAU**

# **IMPUNITÉ** **ZÉRO**

---

**VIOLENCES SEXUELLES**  
**EN TEMPS DE GUERRE**

**L'ENQUÊTE**

**autrement**

# IMPUNITÉ ZÉRO

## VIOLENCES SEXUELLES EN TEMPS DE GUERRE

### L'ENQUÊTE

Des camps de réfugiés jordaniens aux couloirs de l'ONU, des prétoires de la Cour pénale internationale aux routes cahoteuses de Centrafrique empruntées par les soldats français, des cellules crasses de Donetsk, en Ukraine, aux villes tranquilles où tentent de se reconstruire les prisonniers violés à Guantanamo, neuf femmes journalistes ont enquêté sur les violences sexuelles en temps de guerre.

Leur travail inédit, mené sur ces terrains de conflits, rassemble des documents, mais aussi des témoignages exceptionnels de victimes, de bourreaux et de lanceurs d'alerte. Surtout, il met au jour les défaillances des systèmes judiciaires qui permettent la perpétuation des crimes sexuels.

*Impunité zéro* est un livre, mais surtout le pari que tout peut changer.

**Avec Cécile Andrzejewski, Delphine Bauer, Hélène Molinari,  
Ariane Puccini, Ilioné Schultz, Sophie Tardy-Joubert.**

**Justine Brabant** est journaliste. Elle a publié *Qu'on nous laisse combattre et la guerre finira* (La Découverte, 2016). Elle collabore régulièrement au site [Arretsurimages.net](http://Arretsurimages.net).

**Leïla Miñano** est journaliste, membre du collectif Youpress. Elle a couvert les Printemps arabes, notamment en Syrie. Elle est l'auteure du *Sacrifice de Palmyre* (Grasset, 2016) et, avec Julia Pascual, de *La Guerre invisible* (Les Arènes, 2014).

**Anne-Laure Pineau** est journaliste. Spécialiste des États-Unis, elle travaille notamment sur les questions de droits des femmes et des minorités. Elle collabore entre autres à *Néon*, *Paris-Match* et *Libération*.

# **IMPUNITÉ ZÉRO**

© Éditions Autrement, Paris, 2017.  
[www.autrement.com](http://www.autrement.com)  
ISBN : 978-2-7467-4608-4

Sous la direction de  
Justine Brabant,  
Leïla Miñano,  
Anne-Laure Pineau

Avec  
Cécile Andrzejewski, Delphine Bauer,  
Hélène Molinari, Ariane Puccini,  
Ilioné Schultz, Sophie Tardy-Joubert

# IMPUNITÉ ZÉRO

Violences sexuelles  
en temps de guerre : l'enquête

Éditions **Autrement**



# Introduction

*Par Justine Brabant  
et Leïla Miñano*

N'espérez pas qu'*Impunité zéro* soit une lecture agréable.

*Impunité zéro* est âcre comme la peur de cette jeune serveuse de Bangui lorsqu'elle raconte avoir été violée par trois soldats français de Sangaris, un soir dans un tank, et qui depuis n'ose plus sortir de chez elle.

*Impunité zéro* est étouffant comme les cercueils où l'armée américaine enfermait les détenus d'Abou Ghraïb avant de les « nourrir » par voie anale. Cotonneux comme la poignée de main des enfants syriens agressés dans les prisons de Bachar Al-Assad. Harassant comme les treize années de procédure judiciaire de cette lanceuse d'alerte des Nations unies qui a osé enquêter sur le viol d'une mineure sri-lankaise par un de ses collègues.

*Impunité zéro* pue l'urine comme les arrières-cours des boîtes de nuit en Centrafrique et ailleurs, où soldats français et casques bleus vont retrouver des prostituées, feignant d'ignorer qu'elles sont mineures.

*Impunité zéro* est glaçant comme l'e-mail d'adieu de cette Ukrainienne réfugiée en Allemagne, qui veut mourir à force de penser à cette nuit où huit militaires l'ont violée sur le matelas sale d'une cellule à Donetsk. Angoissant aussi, comme ces heures passées à la chercher pour la convaincre de ne pas se tuer.

*Impunité zéro* est un livre, mais surtout un pari et un engagement. Il y a – paraît-il – tant de raisons de ne pas enquêter sur le viol en temps de guerre. Les violences sexuelles seraient inévitables, inscrites dans l'ADN des conflits. Il ne paraît pas complètement fou, pourtant, de penser que ces soldats qui n'ont pas violé pourraient être toute une armée.

Dans un certain imaginaire collectif, le viol en temps de guerre serait un crime lointain commis par des hordes sauvages de miliciens que personne ne pourrait contenir. Pourtant, les agresseurs en treillis n'ont pas de drapeau, pas de couleur de peau, pas de continent de prédilection. Pas davantage que leurs donneurs d'ordre médaillés – ces hauts gradés qui décident que le corps des femmes peut être un instrument de répression, de vengeance ou une simple récompense pour leurs troupiers.



Soixante ans plus tard, les Algériennes portent encore dans leur chair les traces des violences laissées par « nos » troupes pendant leur guerre de libération. Soixante-dix ans n'ont pas effacé les stigmates des Allemandes, dont les corps furent les réceptacles de la vengeance alliée. Vingt ans ont passé depuis le martyre des musulmanes de Bosnie broyées jusqu'à la mort dans les « camps du viol ». C'était hier, mais en Syrie, en Ukraine, en Centrafrique, c'est aujourd'hui.

Impossible, nous a-t-on parfois objecté, de produire un travail d'enquête crédible sur le sujet, parce qu'« avec le viol, il y a toujours un doute ». Ou encore parce qu'« on ne peut jamais savoir si la victime dit la vérité ». En France, au coin de la rue, qui sait si « elle n'avait pas trop bu », « ne portait pas une jupe trop courte », ou si « elle ne l'avait pas cherché ». Alors, que dire du témoignage de cette jeune réfugiée noire qui vit dans un camp, quelque part dans un pays d'Afrique dont on n'a pas voulu retenir le nom ? Face à elle, une institution, l'armée, qui joue sur ce doute, demande s'il est bien raisonnable de compromettre ainsi la carrière d'un soldat, un homme courageux qui a risqué sa vie pour protéger des civils. Les armes ne sont pas égales et, enquête après enquête, le présupposé apparaît dans toute sa force : la valeur de la parole d'un homme en treillis sera toujours supérieure aux dires de cet enfant centrafricain, de cette Ukrainienne réfugiée ou de ce détenu accusé à tort d'être un terroriste.

En raison de ce « doute » impossible à lever, les violences sexuelles seraient difficiles, voire impossibles, à documenter. C'est « délicat » : combien de fois avons-nous entendu ce mot qui veut dire tant et rien à la fois, prononcé d'un air gêné ? Pourtant, les méthodes journalistiques diffèrent peu de celles employées pour d'autres crimes : recueillir les témoignages, produire une plainte et/ou une analyse médico-légale si elles existent, joindre l'autre partie et recouper. Connaître aussi son sujet : savoir que les crimes et délits sexuels sont sous-déclarés, surmonter la difficulté à obtenir des preuves matérielles, se souvenir que ces violences font système – qu'elles sont le fruit d'une organisation sociale et juridique qui s'appelle le patriarcat –, savoir qu'elles s'accompagnent souvent d'un trauma puissant. Connaître le pays, la guerre, la société sur laquelle on travaille pour éviter de franchir les lignes rouges, quand le tabou social est fort, quand la victime risque des représailles. Avoir conscience que, pour ces victimes, témoigner peut être destructeur. Ne pas tomber dans le piège des propagandes guerrières qui nient les agressions ou accusent l'autre camp. Avoir conscience que, pour le viol en temps de guerre, ces obstacles sont décuplés, surtout lorsque le conflit est toujours en cours, que les terrains et les preuves des exactions sont inaccessibles.

Oui, des obstacles, il y en a, mais rien ne justifie qu'on ne s'attelle pas à ce travail d'enquête. Si le chemin est souvent fastidieux, sur ces sujets, la place de

l'investigation, celle des journalistes, est bien là : dans ces zones d'ombre où rares sont ceux qui regardent, quand survivant.e.s et lanceurs d'alerte ont parfois pris tous les risques pour trouver le courage d'accuser.

*Impunité zéro* est un engagement collectif. Le livre que vous tenez entre vos mains est le fruit de longs mois d'investigation menés par neuf femmes journalistes qui sont parties à l'autre bout du monde, parfois dans des zones de guerre, pour écouter victimes et tortionnaires, recouper les récits, récolter les preuves qui pouvaient ou non les attester. À l'origine, c'est aussi un projet plus large : Zero Impunity, porté par Marion Guth, Nicolas Blies et Stéphane Hueber-Blies. Ils ont cofondé a\_BAHN, leur société de production, afin de pouvoir expérimenter de nouvelles écritures. Leurs outils : le documentaire de création, le cinéma d'auteur, les nouveaux médias, ou encore la réalité virtuelle. À eux trois, les fondateurs d'a\_BAHN ont souhaité réfléchir à la manière dont tous ces supports peuvent servir au mieux un travail journalistique et militant. Ce sont eux qui ont souhaité faire travailler une équipe de neuf femmes journalistes sur l'impunité des violences sexuelles en temps de guerre. Le résultat de leurs investigations, traduit en cinq langues, a été publié par le site français Média-part et par douze médias internationaux. Ce sont également les fondateurs d'a\_BAHN qui ont voulu prolonger les enquêtes par des pétitions exigeant la

mise en place de mesures concrètes pour lutter efficacement contre l'impunité (diffusées via le site Change.org). Mise en place de formations pour les soldats français en mission, projet de loi en Ukraine visant à mettre en conformité la législation avec les normes internationales, ouverture d'une enquête indépendante sur les viols commis contre les enfants en Syrie : ces pétitions, Marion Guth, Nicolas Blies et Stéphane Hueber-Blies les ont rédigées sur la base des dysfonctionnements constatés lors de nos investigations. Au moment où nous écrivons ces lignes, elles ont recueilli près de 400 000 signatures. En juin 2017, leurs signataires se sont transformés en marcheurs d'une manifestation virtuelle projetée sur des lieux symboliques (ministères de la Défense, des Droits des femmes, Hôtel des Invalides) afin d'attirer l'attention des décideurs politiques. Zero Impunity, c'est enfin un film d'animation – salué par un Fipa d'or 2017 et sélectionné au Festival international du film d'animation d'Annecy – prévu pour 2018 et qui mettra en images les femmes et les hommes, les survivant.e.s, les victimes, leurs bourreaux, les lanceurs d'alerte que vous allez rencontrer au fil de ces pages.

Au-delà des supports, le projet Zero Impunity veut avant tout proposer un regard nouveau sur le viol en temps de guerre. Ses concepteurs n'ont jamais voulu traiter cette question du côté des seules victimes. En utilisant l'investigation, ses créateurs ont souhaité mettre au jour le « système »,

avec ses jeux de pouvoir, ses rapports de force et ses défaillances judiciaires, qui assure l'impunité aux auteurs de violences. Parce que le viol n'est pas inscrit dans l'ADN des conflits, parce que le paradigme peut être renversé. Cette conviction est la matrice de ce livre.

Les travaux de journalistes, chercheuses ou historiennes sur les guerres montrent le recours quasi systématique à la violence sexuelle en temps de guerre. Nous avons choisi de circonscrire nos enquêtes à des conflits en cours, à des gouvernements en fonction. L'éclairage du passé est déterminant, mais c'est sur le présent que nous avons pris. Parmi ces conflits contemporains, sur lesquels enquêter ? La tâche restait large. Nous avons pris le parti de travailler sur des terrains où la question des violences sexuelles avait été peu documentée. Car les viols en temps de guerre sont non seulement sous-enquêtés, mais également occultés par d'autres aspects jugés plus « spectaculaires » des conflits. S'arrêter sur ce qui a semblé échapper à l'œil médiatique nous a paru être plus utile et plus juste.

Nous avons également voulu illustrer les différentes formes prises par ces violences, et les différentes stratégies auxquelles elles obéissent. Car le viol en temps de guerre peut répondre à un ordre direct, mais également à l'absence d'ordre, au blanc-seing d'une hiérarchie qui préfère regarder ailleurs et

estime avoir mieux à faire que de tenir ses hommes. Dans l'esprit des guerriers et de leurs dirigeants, le viol peut viser à éradiquer ou assimiler une population, un groupe ethnique ou religieux, devenant alors l'arme d'un génocide. Ce fut le cas avec la prise de contrôle des ventres des femmes musulmanes de Foča en Bosnie ou avec les viols de femmes tutsies rwandaises en 1994, cela l'est encore aujourd'hui à travers les pratiques de Daech en Syrie et en Irak, qui veut faire disparaître les minorités turkmènes et yézidiées. Dans l'après-guerre, le viol peut être utilisé pour punir les vaincus. Les campagnes de viol de masse des femmes allemandes par l'armée russe après la Seconde Guerre mondiale l'illustrent. Le viol est tantôt une stratégie de torture – conçue pour détruire psychologiquement l'ennemi désigné et/ou recueillir des renseignements –, tantôt une pratique « récréative » toute désignée pour des soldats qui estiment avoir droit au « repos du guerrier ». Parfois aussi, le viol de guerre se couvre du vernis de la prostitution, quand l'homme en armes croit gagner le consentement de cette femme ou de ce mineur en situation d'extrême vulnérabilité à qui il propose de la nourriture contre des faveurs sexuelles. On viole des adversaires désignés, mais également des civils qu'on est supposé protéger.

Au terme de longues discussions, nous avons d'abord choisi de travailler sur le conflit qui déchire la Syrie depuis mars 2011. De cette guerre, on connaît les bombardements, les armes chimiques, la

fuite éperdue des réfugiés grâce à quelques articles notables consacrés aux violences sexuelles subies par les femmes syriennes. Mais on ignore que les filles et les garçons des opposants sont violés. Dans les geôles du régime, aux *checkpoints* ou durant les raids, pour faire parler leurs parents révolutionnaires ou les briser, pour les punir d'avoir eux-mêmes tagué, manifesté. Pour créer un choc, détruire toute velléité de révolte au sein de la société syrienne. Des camps de réfugiés jordaniens aux cafés de Turquie, Cécile Andrzejewski et Leïla Miñano ont retrouvé victimes et bourreaux pour lever ce tabou qui persiste dans une guerre dont on croyait pourtant connaître toutes les horreurs.

Nous avons ensuite choisi de mettre en lumière le fait que dans l'Ukraine en guerre un crime n'avait pas encore été documenté. De quatre ans de conflit nous reviennent par flashes les flammes avalant le bitume de la place de l'Indépendance, les cagoules noires des gros bras des bataillons pro-Kiev, le silence froid des soldats pro-russes se déployant en Crimée. Personne ou presque, en revanche, n'avait vu le visage des victimes de violences sexuelles commises par les forces prorusses et pro-ukrainiennes. Ilioné Schultz a recueilli, avec Marie-Alix Détrie, des témoignages directs de femmes violées qui, bien souvent, s'expriment pour la première fois publiquement. Elles racontent la peur des représailles et la honte qui empêchent de porter plainte, mais aussi le

mépris des forces de police et la faiblesse de l'institution judiciaire dans un pays exsangue.

Du camp de Guantanamo et de la prison d'Abou Ghraib, enfin, nous restent les images obsédantes de tortures et d'humiliations de détenus. On sait plus rarement que, derrière les photos de piles de corps nus et de soldates et soldats américains hilares, se cache un système qui a érigé l'humiliation sexuelle en outil pour obtenir des renseignements. Un système validé au plus haut niveau du pouvoir américain. Anne-Laure Pineau et Sophie Tardy-Joubert ont rencontré des victimes qui, pour la première fois, s'expriment en détail sur ces attaques intimes, mais aussi, à l'autre bout de la chaîne, l'un des législateurs de la CIA qui a rendu la torture possible. Elles ont également retrouvé des lanceurs d'alerte militaires qui ont tenté l'impossible pour arrêter le train en marche.

Avec les trois enquêtes suivantes, nous avons voulu faire entrer le lecteur au cœur de la machine, montrer les rouages des systèmes qui entretiennent l'impunité des auteurs de violences, et donc leur potentielle reproduction. D'abord en revenant sur l'affaire Sangaris – sans doute l'un des plus grands scandales sexuels ayant touché l'armée française ces dernières années –, à partir d'angles morts, peu explorés, mais pourtant nécessaires pour comprendre ce qui s'est passé : les arcanes de la justice française et le quotidien des militaires déployés. Ensuite en pénétrant au cœur de la hiérarchie onu-



sienne afin de rencontrer les enquêteurs qui « font le ménage » parmi les accusations d'agressions par les casques bleus et les fonctionnaires sur le terrain. Enfin, en comprenant pourquoi la Cour pénale internationale (CPI), dernier recours des victimes, condamne si peu quand on lui soumet des accusations de violences sexuelles de masse.

De Paris à Bangui, l'enquête de Justine Brabant et Leïla Miñano sur l'armée française raconte comment les différentes investigations de la justice sur des accusations de violences sexuelles visant les soldats de Sangaris n'ont débouché sur rien, pas même une mise en examen, alors que, selon des documents confidentiels et des récits recueillis en Centrafrique et en France auprès d'anciens de l'opération, des militaires français ont négocié les faveurs sexuelles de civil.e.s, aussi bien majeur.e.s que mineur.e.s. Des faits que les juges auraient pu qualifier de viol sur mineur.e.s ou d'atteinte sexuelle par personne abusant de l'autorité conférée par ses fonctions, et qui semblent avoir été tolérés par le commandement militaire à Bangui.

Pour enquêter sur l'Organisation des Nations unies, dont la crédibilité est régulièrement entachée par des abus sexuels commis par son personnel, civil et militaire, lors de missions de maintien de la paix, Delphine Bauer et Hélène Molinari ont rencontré des sources internes à New York et des lanceurs d'alerte de notre côté de l'Atlantique. Leurs récits

dévoilent les rouages d'une machine parfaitement rôdée à gérer l'impunité.

Face à des juridictions nationales et des institutions internationales qui n'ont pas le courage de s'emparer de la question, reste un dernier espoir pour les victimes : la justice internationale. Mais la CPI, compétente pour juger les criminels de guerre de haut rang, a attendu 2016 pour punir les crimes sexuels. Dysfonctionnements, manque de moyens, précipitation cachent des enjeux politiques difficilement compatibles avec la fin de l'impunité : à partir des témoignages d'anciens employés de la CPI, Ariane Puccini retrace l'histoire d'un échec.

Chacun des terrains sur lesquels nous avons travaillé se distingue par ses particularités, présente ses difficultés. Toutefois, enquête après enquête, nous sommes parvenues au même constat implacable : à de très rares exceptions près, l'impunité des auteurs de viol de guerre est totale.

*Impunité zéro* est sans doute un livre incomplet. Il y a tant de bonnes raisons, pour ceux et celles qui ont été victimes de violences sexuelles, de ne pas parler. Crainte des représailles, envie d'oublier, absence de confiance dans la police ou la justice... Pour une victime qui a choisi de prendre la parole, combien se sont tues ?

En France, aujourd'hui, seuls 5 à 10 % des affaires de viol, soit une part infime sont portées à la

connaissance des autorités<sup>1</sup> ; 5 à 10 %, en France, en 2017... Que donneraient des statistiques similaires, si elles existaient, concernant des terrains de guerre où les institutions judiciaires sont souvent exsangues ou dysfonctionnelles, où les femmes ne sont pas toujours informées de leurs droits, où les victimes craignent souvent pour leur vie si elles osent porter plainte ?

*Impunité zéro* n'est pas une lecture agréable ; pourtant, ce que nous y rapportons est encore en deçà de la réalité.

---

1. D'après le travail de la sociologue Véronique Le Goaziou (« Les viols dans la chaîne pénale », Observatoire régional de la délinquance et des contextes sociaux (ORDCS), *Les rapports de recherche de l'Observatoire*, n° 10, décembre 2016.)





N° d'édition : L.69EHAN001091.N001  
Dépôt légal : octobre 2017